

**Nom commercial :** Sunfire**Code produit:** MAI 117 C0218 BE**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 18.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Sunfire****UFI:****HXQ8-Q01C-H000-QVN6****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit phytopharmaceutique à usage professionnel. Agriculture.

Herbicide

**Utilisations contre-indiquées**

non concerné

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse**

Certis Belchim N.V. - België/Belgique

Technologielaan 7

B-1840 Londerzeel - Belgique

N° de téléphone 00 32 (0)52/30 09 06

N° Fax 00 32 (0)52/30 11 35

e-mail info.be@certisbelchim.com - www.certisbelchim.com

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

www.certisbelchim.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+32 (70) 245 245 (Belgisch Antigiftcentrum)

Centre Antipoison pour le Luxembourg : (+352) 8002 5500

Carechem 24 FR: +33 1 72 11 00 03

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Acute Tox. 4; H302

Aquatic Acute 1; H400

Aquatic Chronic 1; H410

STOT RE 2; H373

**Informations relatives à la classification**

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

**Nom commercial :** Sunfire**Code produit:** MAI 117 C0218 BE**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 18.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

SGH07



SGH08



SGH09

**Mention d'avertissement**

Attention

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

Flufénacet (ISO)

**Mentions de danger**

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions de danger (UE)**

EUH208

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**Conseils de prudence**

P261

Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection du visage.

P301

EN CAS D'INGESTION:

P330

Rincer la bouche.

P311

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P314

Consulter un médecin en cas de malaise.

P391

Recueillir le produit répandu.

**UFI:**

HXQ8-Q01C-H000-QVN6

**2.3 Autres dangers**

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

**3.2 Mélanges****Caractérisation chimique**

Flufenacet 500 g/l (SC)

**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	<b>Flufénacet (ISO)</b>			
	142459-58-3	Acute Tox. 4*; H302	>= 40,00 - < 50,00	% en poids
	-	Aquatic Acute 1; H400		
	613-164-00-9	Aquatic Chronic 1; H410		
	-	Skin Sens. 1; H317 STOT RE 2*; H373**		
2	<b>1,2-benzisothiazol-3(2H)-one</b>			

**Nom commercial :** Sunfire**Code produit:** MAI 117 C0218 BE**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 18.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6 01-2120761540-60	Acute Tox. 4*; H302 Aquatic Acute 1; H400 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	< 0,05	% en poids
3	<b>glycerol</b>			
	56-81-5 200-289-5 - 01-2119471987-18	-	< 5,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16 (\*, \*\*, \*\*\*, \*\*\*\*) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	-	M = 100	-
2	-	Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%	-	-

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
1	H373 dermale; foie; -

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
1	383 mg/kg de poids corporel		

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

#### Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin en cas de malaise.

#### Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Après contact oculaire

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### Après ingestion

Rincer la bouche. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes

Symptômes après ingestion: Nocif en cas d'ingestion. Symptômes chroniques: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

**Nom commercial :** Sunfire**Code produit:** MAI 117 C0218 BE**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 18.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO)

**5.3 Conseils aux pompiers**

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Porter un vêtement de protection.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante.

**Pour les secouristes**

Donnée non disponible. Équipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés. Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

Conservé à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Mesures techniques et conditions de stockage**

Conservé les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conservé uniquement dans le récipient d'origine.

**Indications concernant le stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Solution sectorielle**

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**Nom commercial :** Sunfire**Code produit:** MAI 117 C0218 BE**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 18.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	glycerol	56-81-5	200-289-5
	Lijst van de grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia / Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques		
	Glycerine (nevel) / Glycérine (brouillard)		
	VLE (8h)	10	mg/m <sup>3</sup>

**8.2 Contrôle de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Donnée non disponible.

**Equippedement de protection individuelle****Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

**Protection des yeux / du visage**

Lunettes de protection (EN 166)

**Protection des mains**

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié caoutchouc nitrile

**Divers**

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques. bottes en caoutchouc (EN 13832-3 / EN ISO 20345)

**Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Etat d'agrégation</b>	
liquide	
<b>Etat</b>	
liquide	
<b>Couleur</b>	
blanchâtre	
<b>Odeur</b>	
vanille	
<b>pH</b>	
Valeur	5,8
Concentration	1 %
Source	Fabricant
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	
Donnée non disponible.	

**Nom commercial :** Sunfire**Code produit:** MAI 117 C0218 BE

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 18.01.2024

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 22.06.2023

Région: BE

Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	

Température de décomposition	
Donnée non disponible.	

Point d'éclair	
Valeur	> 100 °C

Température d'inflammation	
Non applicable	

Température d'auto-inflammabilité	
Valeur	> 400 °C
Source	Fabricant
Remarque/s	Le produit n'est pas spontanément inflammable.

Propriétés comburantes	
non oxydant	

Propriétés explosives	
non explosif	

Inflammabilité	
Non applicable	

Limites inférieure d'explosion	
Donnée non disponible.	

Limites supérieure d'explosion	
Donnée non disponible.	

Pression de vapeur	
Valeur	9 * 10 <sup>-5</sup> Pa
Température de référence	20 °C
Substance de référence	N-isomère

Densité de vapeur relative	
Donnée non disponible.	

Densité relative	
Donnée non disponible.	

Densité	
Valeur	1,1891 g/ml
Température de référence	20 °C

Solubilité	
Donnée non disponible.	

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
log Pow		3,2	
Température de référence		20 °C	
Source		Fabricant	

Viscosité cinématique	
Non applicable	

Caractéristiques des particules	
Donnée non disponible.	

**9.2 Autres informations**

Autres informations	
Donnée non disponible.	

**Nom commercial :** Sunfire**Code produit:** MAI 117 C0218 BE**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 18.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Le produit est stable si utilisé et stocké en conditions normales.

**10.2 Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

**10.4 Conditions à éviter**

Températures &gt; 40°C

**10.5 Matières incompatibles**

Aucune connue

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	Sunfire		
DL50	300	-	2000 mg/kg
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	Fabricant		

Toxicité dermale aiguë	
N°	Nom du produit
1	Sunfire
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation	
N°	Nom du produit
1	Sunfire
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
N°	Nom du produit
1	Sunfire
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
N°	Nom du produit
1	Sunfire
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
N°	Nom du produit
1	Sunfire
Voie d'exposition	Peau
Méthode	OCDE 429
Source	Fabricant
Évaluation	non sensibilisant

**Nom commercial :** Sunfire**Code produit:** MAI 117 C0218 BE

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 18.01.2024

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 22.06.2023

Région: BE

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-----------------------	--

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
Source		Fabricant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
Source		Fabricant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
Source		Fabricant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
N°	Nom du produit
1	Sunfire
Source	Fabricant
Effets	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

### Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
CL50		2,13	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Lepomis macrochirus		
Source	Fabricant		

Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
NOEC		0,2	mg/l
Durée d'exposition		97	jour(s)
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OECD 210		



**Nom commercial :** Sunfire**Code produit:** MAI 117 C0218 BE

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 18.01.2024

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 22.06.2023

Région: BE

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
CE50		30,9	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia		
Source	Fabricant		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
NOEC		3,26	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
ErC50		0,0045	mg/l
Durée d'exposition		120	h
Espèces	Selenastrum capricornutum		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
NOEC		0,00243	mg/l
Durée d'exposition		14	jour(s)
Espèces	Lemna gibba		
Source	Fabricant		

Toxicité sur bactéries			
Donnée non disponible.			

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
Source	Fabricant		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
FBC		71	
Source	Fabricant		

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
log Pow		3,2	
Température de référence		20	°C
Source	Fabricant		

**12.4 Mobilité dans le sol**

Mobilité dans le sol			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-
log Koc		2,305	
Source	Fabricant		

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Nom commercial :** Sunfire**Code produit:** MAI 117 C0218 BE**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 18.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT. Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.
Evaluation vPvB	

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**12.7 Autres effets néfastes****Autres effets néfastes**

Autres impacts environnementaux sans importance particulière. Pour des renseignements complémentaires en matière de mesures de protection de l'environnement à prendre lors de l'application du produit, veuillez, svp., consulter l'étiquette du produit.

En cas de manipulation ou élimination, un risque pour l'environnement ne peut être exclu.

**12.8 Autres informations****Autres informations**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

**Emballage**

L'emballage de ce produit, soigneusement vidé, devra être ramené par l'utilisateur aux points de ramassage prévus à cet effet. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux prescriptions régionales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	9
Code de classification	M6
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	90
Numéro ONU	UN3082
Nom technique	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Sources de danger	Flufenacet (ISO)
Code de restriction en tunnels	-
Étiquette	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

**14.2 Transport IMDG**

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	Flufenacet (ISO)
EmS	F-A, S-F
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

**14.3 Transport ICAO-TI / IATA**

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082

**Nom commercial :** Sunfire**Code produit:** MAI 117 C0218 BE**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 18.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

Nom et description	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Sources de danger	Flufenacet (ISO)
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

**14.4 Autres informations**

Donnée non disponible.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non pertinent

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	75
2	Flufénacet (ISO)	142459-58-3	-	75

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

E1

**Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

**Règlement (CE) No 1107/2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques**

Règlement (UE) No 547/2011 portant application du règlement (CE) no 1107/2009 concernant les exigences en matière d'étiquetage de produits phytopharmaceutiques

**Annexe III**

SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
SPa1	Pour éviter le développement de résistance, alterner l'emploi de ce produit avec d'autres ayant un mode d'action différent. Le code HRAC pour le mode d'action de la substance active de ce produit est 15.

**Nom commercial :** Sunfire**Code produit:** MAI 117 C0218 BE**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 18.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

Spe2	Pour protéger les organismes aquatiques, le produit ne peut pas être utilisé sur les parcelles sensibles à l'érosion. Pour la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, cela vaut pour les parcelles classées comme "sterk erosiegevoelig". Pour la Région wallonne, cela correspond aux parcelles identifiées avec le code R. Le produit peut néanmoins être utilisé sur ces parcelles à condition que des mesures de lutte contre l'érosion des sols telles que fixées dans les législations régionales soient mises en oeuvre.
Spe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface (voir mesures de réduction du risque).
SPe3	Pour protéger les plantes on ciblées appliquer obligatoirement un pourcentage minimum de réduction de la dérive (voir mesures de réduction du risque).
SPo	Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.  
 Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.  
 Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 758584